



→ www.pourlascience.fr/emplois

Connectez-vous au service
d'offres d'emplois scientifiques sur

POUR LA
SCIENCE

en partenariat avec
naturejobs



- Chaque semaine, plus de **8000 offres d'emploi** dans le secteur des sciences.
- En un clic la **sélection des postes à pourvoir en France** et dans les pays francophones ou voisins.
- Une équipe Naturejobs spécialisée, **au service des recruteurs francophones**.
Contact : Muriel Lestringuez
E-mail : m.lestringuez@nature.com
Tél. : +44 20 7843 4994

POUR LA
SCIENCE.fr

Le site de référence
de l'actualité scientifique

économique, qui entraîne une baisse d'activité industrielle perçue comme durable, d'où une moindre demande de quotas d'émission. Au début de la crise, en 2008, le prix du carbone a d'ailleurs été divisé par trois en quelques mois, passant de 35 à 10 euros par tonne.

La deuxième cause est une surabondance de crédits carbone attribués dans le cadre du système international du protocole de Kyoto : ces crédits sont des droits d'émettre, que les entreprises peuvent acheter en plus des quotas européens. Contrairement aux prévisions initiales, l'Europe est la seule à en acheter, d'où leur excès, qui tire le prix du carbone vers le bas.

Enfin, la troisième cause réside dans les interactions du système des quotas et des autres politiques sur l'énergie et le climat. En 2011, après l'annonce de discussions européennes sur un plan visant à améliorer l'efficacité énergétique, le prix du quota d'émission a ainsi chuté presque instantanément de 17 à 12 euros la tonne, le marché anticipant un moindre besoin d'émissions.

Il est plutôt souhaitable que la crise économique fasse baisser le prix du carbone, afin de favoriser la reprise. En revanche, les autres causes sont structurelles et dommageables. Comment optimiser le système des quotas ? La Commission européenne a proposé plusieurs réformes et les a soumises à une consultation publique. Elle suggère, par exemple, de renforcer les objectifs de réduction d'ici 2020 ou d'étendre le dispositif à des domaines non concernés aujourd'hui, tels les transports. À la Chaire Économie du climat, nous avons évalué l'effet de ces mesures sur le prix du carbone grâce à un modèle simulant l'offre et la demande.

L'une des propositions était de geler une partie des quotas de CO₂ (on parle de *backloading*) et de reporter leur mise aux enchères. Cette proposition a déjà été soumise au Parlement européen, qui l'a refusée en avril, afin de ne pas pénaliser les entreprises dans cette période de crise économique. Nos simulations montrent de toute façon qu'une telle mesure n'aurait eu qu'un effet à court terme : le prix du carbone serait remonté à environ 16 euros la tonne en 2015, mais il

serait ensuite retombé plus bas qu'aujourd'hui (pour un plafond de quotas identique).

Les simulations montrent aussi que, parmi les réformes proposées, seules celles donnant de la visibilité à long terme sur le plafond de quotas conduisent à redresser durablement le marché. Ainsi, l'action la plus appropriée serait d'accélérer l'adoption d'un objectif ambitieux de réduction des émissions pour 2030.

Toutefois, aucune des mesures proposées ne permet de réguler les interactions avec les autres politiques sur l'énergie et le climat. Pour ce faire, nous proposons de créer une autorité indépendante du marché du carbone (AIMC), comme il en existe sur

LA GOUVERNANCE DU MARCHÉ doit être réformée pour réguler les interactions avec les autres politiques énergie-climat.

les marchés monétaires (régulés par les banques centrales).

Dans ce cadre, le Conseil et le Parlement européens fixeraient toujours les objectifs de réduction des émissions et définiraient les différents instruments pour y parvenir (marché du carbone, politique d'efficacité énergétique...). L'autorité indépendante du marché du carbone recevrait un mandat pour gérer la mise sur le marché des quotas, dans la limite d'un plafond initialement fixé. Elle pourrait ajuster ce plafond en cas de modification des autres politiques publiques, afin d'éviter les conséquences nuisibles de la superposition des différents instruments. Et elle devrait régulièrement rendre des comptes aux autorités publiques.

Lors des rendez-vous annuels sur le climat, l'Union européenne promouvra plus facilement son système de quotas si elle parvient à corriger ses dysfonctionnements. Elle resterait ainsi en pointe sur le marché du carbone – supposé l'aider à devenir pionnière dans les technologies vertes – face à ses concurrents : la Californie, la Chine et la Corée sont en train de déployer des outils du même type dans leur économie. ■

Raphaël TROTIGNON est chercheur à la Chaire Économie du climat, à l'Université Paris-Dauphine.